

Master Aménagement et urbanisme durables environnement (AUDE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Aménagement et urbanisme durables environnement (AUDE). 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041681

HAL Id: hceres-02041681

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041681>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3MA12000095

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Aménagement et urbanisme durables environnement (AUDE)

Présentation de la mention

Indicateurs

Effectifs constatés	80/90
Effectifs attendus	90
Taux de réussite	+ 90
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation généraliste aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement (études, maîtrise d'ouvrage, gestion de services) qui bénéficie d'une solide expérience (il s'agit de la troisième habilitation), propose deux spécialités : « Aménagement et environnement », « Urbanisme et développement ». Un tronc commun apporte les connaissances de base, la spécialisation intervenant en M2.

- Points forts :

- Une équipe qui a fait ses preuves.
- Un bon adossement aux milieux professionnels.
- Un souci d'adéquation des enseignements aux futurs métiers et un suivi du sort professionnel des diplômés.

- Points faibles :

- Absence d'objectifs scientifiques affirmés au niveau de la mention.
- L'adossement à la recherche doit être davantage mis en valeur.
- Le contenu de la mention est en réel décalage avec le domaine de rattachement.
- Choix non pertinent de demander le rattachement des spécialités « Environnement et aménagement » et « Urbanisme et développement » à la mention « Sciences pour l'ingénieur » de l'Université de Bretagne Occidentale.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La mention gagnerait en lisibilité à bénéficier d'une présentation d'ensemble construisant scientifiquement la cohérence de la démarche, tous les objectifs et contenus étant reportés dans le dossier au niveau des spécialités.

On s'interroge sur les raisons de l'insertion de cette mention au sein du domaine « Sciences, technologies, santé » : en particulier, la dimension « santé » est totalement absente du contenu des enseignements. Il y a là une source potentielle de confusion à laquelle il serait souhaitable de remédier.

Appréciation par spécialité

Environnement et aménagement

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est destinée à former des responsables des services « environnement » au sein des collectivités, des chargés de projet dans les structures publiques, para-publiques ou privées en charge des problématiques environnementales ou de l'aménagement des territoires. Elle forme une vingtaine de diplômés par an.

Cette spécialité est commune à la mention « Aménagement et urbanisme durables environnement (AUDE) » et à « Sciences pour l'ingénieur » de l'Université de Bretagne Occidentale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	60/64
Effectifs attendus	68
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Cette spécialité est à la fois bien établie et solidement organisée, fortement adossée aux milieux professionnels concernés.

- Points forts :

- Son aspect résolument professionnalisant.
- Un cursus cohérent.
- Un souci d'auto-évaluation et de suivi des diplômés.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle n'est assurée que pour la moitié des diplômés au bout de dix-huit mois.
- Cette difficulté de placement traduit peut-être une insuffisante spécialisation d'une spécialité aux enseignements relativement généralistes (la dimension aménagement semble davantage prise en compte que la dimension environnementale).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait développer des enquêtes pour approcher au mieux l'évolution des besoins d'emplois en matière d'aménagement et de prise en compte de l'environnement.

Urbanisme et développement

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité « forme des assistants à maîtrise d'ouvrage, les chargés d'études et les chefs de projets des structures publiques, para-publiques et privées en charge de l'aménagement et de l'urbanisme », à raison d'environ 25 diplômés par an.

Cette spécialité est commune à la mention « Aménagement et urbanisme durables environnement (AUDE) » et à « Sciences pour l'ingénieur » de l'Université de Bretagne Occidentale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	27
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Le spécialité est bien conçue, portée par une équipe expérimentée, avec un souci affirmé de l'insertion professionnelle.

- Points forts :

- Un cursus bien organisé et un souci constant de professionnalisation.
- Une approche transversale des problématiques de l'aménagement.
- Une très bonne insertion professionnelle.

- Point faible :

- Le pourquoi de l'intitulé de la spécialité ne saute pas aux yeux (la notion de « développement » comme celle d'urbanisme du reste, n'apparaissent pratiquement pas dans l'intitulé des UE, lesquels tournent plus systématiquement autour de l'aménagement). En outre, la notion de développement peut suggérer une ouverture sur le « monde en développement » que cette spécialité ne propose pas.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Afin de mettre les contenus en adéquation avec la dénomination, il semblerait plus pertinent de modifier l'intitulé de la spécialité que de réorienter certains enseignements.